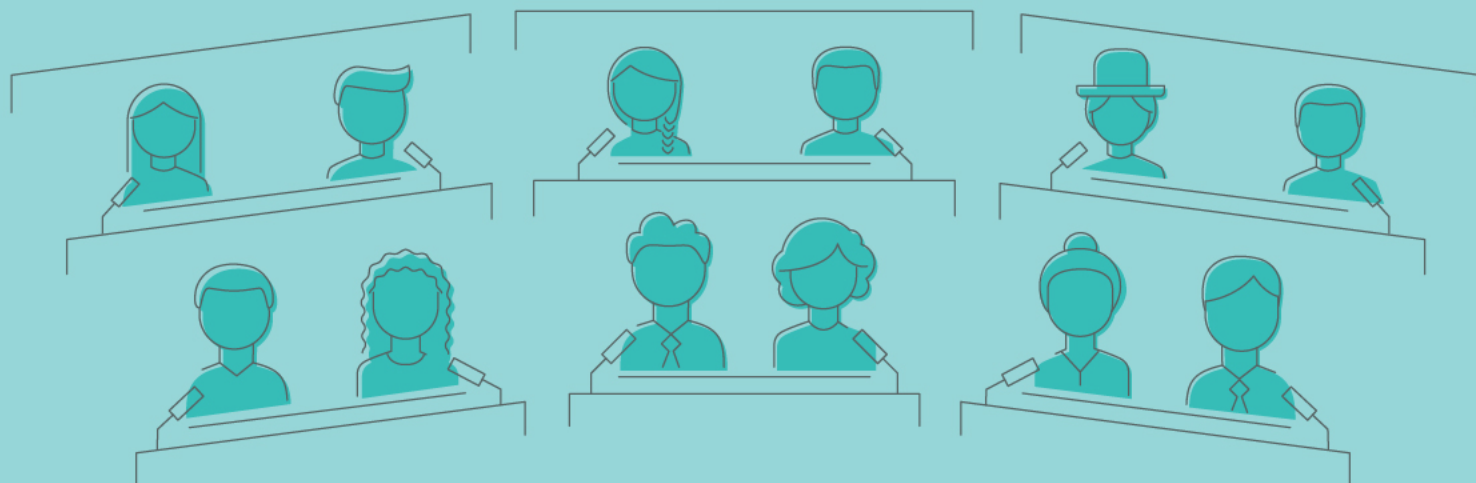
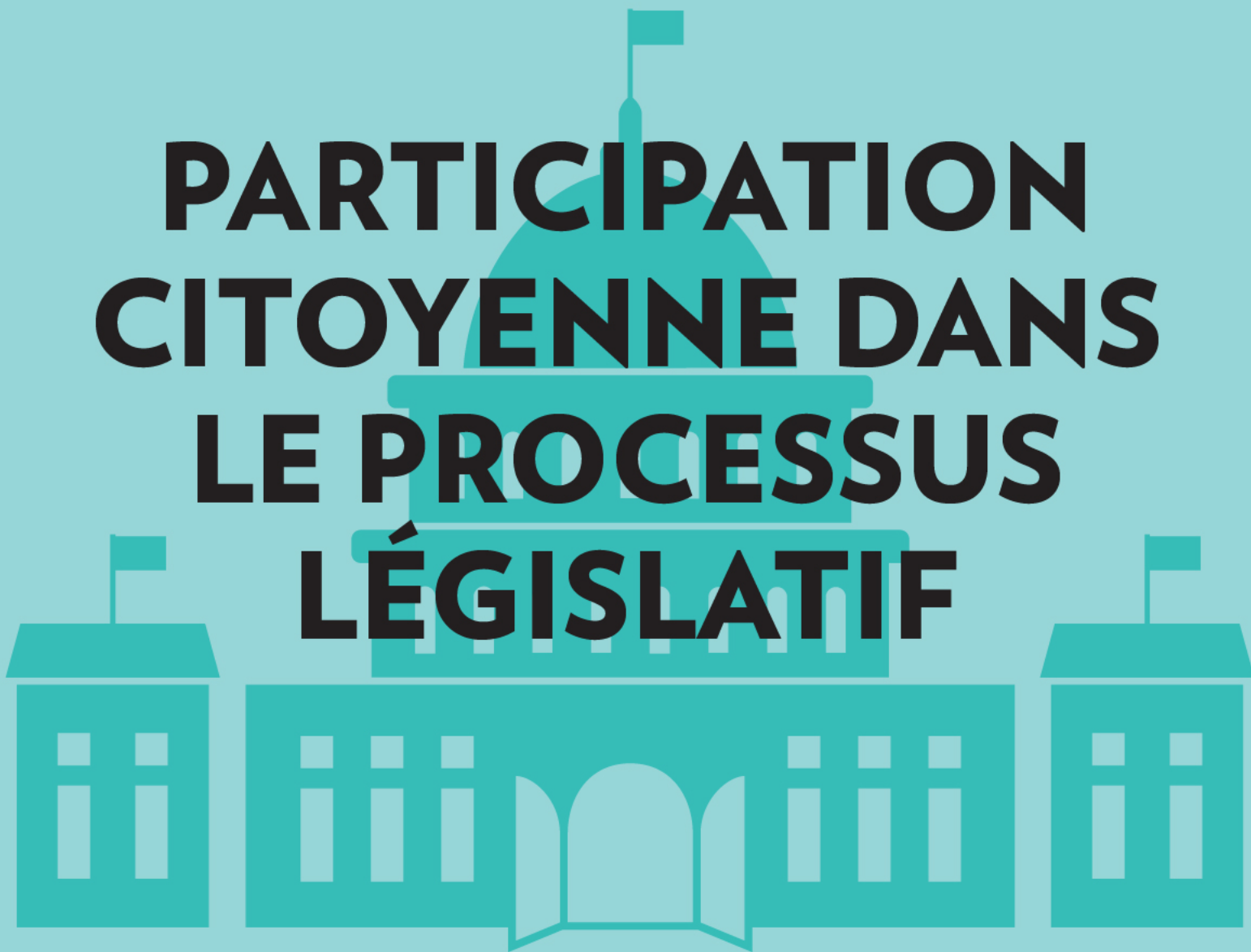


# **PARTICIPATION CITOYENNE DANS LE PROCESSUS LÉGISLATIF**



Canada 

Cette publication a été rendue possible grâce au soutien financier du gouvernement du Canada.

# À propos de ParlAmericas



ParlAmericas est l'institution qui promeut la **DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE** dans le système interaméricain



ParlAmericas est composé des 35 **ASSEMBLÉES LÉGISLATIVES** de l'Amérique du Nord, Centrale et du Sud, et des Caraïbes



ParlAmericas facilite l'échange des **MEILLEURES PRATIQUES** parlementaires et promeut le **DIALOGUE POLITIQUE COOPÉRATIF**



ParlAmericas intègre l'**ÉGALITÉ DES GENRES** en préconisant l'autonomisation politique des femmes et l'application d'une perspective d'analyse du genre dans le travail législatif



ParlAmericas promeut les **PARLEMENTS OUVERTS** en renforçant les principes de transparence, de responsabilisation, de participation citoyenne, et d'éthique et probité



ParlAmericas encourage les politiques et mesures législatives pour atténuer et s'adapter aux effets du **CHANGEMENT CLIMATIQUE**



ParlAmericas travaille pour renforcer la démocratie et gouvernance en accompagnant les **PROCESSUS ÉLECTORAUX**



ParlAmericas est basé à **OTTAWA, CANADA**

# Table des matières

<b>Plan de cocréation de la trousse d'outils</b>	<b>6</b>
<b>Contributeurs</b>	<b>8</b>
<b>Introduction</b>	<b>9</b>
Objectif	9
Utilisation de la trousse d'outils	9
Définition de la participation citoyenne	10
L'importance de la participation citoyenne	10
Échelle de la participation	11
<b>Vue d'ensemble de la participation citoyenne au processus législatif</b>	<b>12</b>
<b>Élaborer une stratégie de participation citoyenne</b>	<b>15</b>
Les principes de la participation citoyenne	16
Ressources pour appuyer la participation citoyenne	17
<b>Éducation du public et promotion de la participation</b>	<b>18</b>
Programmes et campagnes de sensibilisation	18
Bureaux de participation citoyenne et ministères des communications	19
Sites web des parlements	19
Programmes éducatifs pour les enfants et les jeunes	20
Assemblées publiques	20
Visites du parlement et assistance aux séances	21
Soutien du travail des organisations de la société civile indépendantes	21
Motivations à la participation	22
Médias	22
Réseaux sociaux	23
Visualisation de l'information	23

<b>Opportunités de participation citoyenne</b>	<b>24</b>
<b>Activités en présentiel</b>	<b>24</b>
Bureaux de participation citoyenne	25
Réunions ad hoc ou ateliers avec des organisations de la société civile	24
Organe institutionnel	26
Sensibilisation du public	26
Assemblées publiques	27
Groupes de consultation	27
Audiences et témoins devant des comités ou soumissions	28
Assemblées ou jurys des citoyens	28
Bureaux de circonscription et semaines de circonscription	29
Conventions de partis politiques, réunions de politiques et associations de circonscription	29
<b>Outils numériques</b>	<b>30</b>
Propositions citoyennes et pétitions en ligne	31
Portails en ligne et applications mobiles	32
Contact électronique avec des parlementaires	33
Mémoires en ligne aux comités	33
Consultations en ligne	33
<b>Médias traditionnels et réseaux sociaux</b>	<b>34</b>
Réseaux sociaux	35
Télévision et radio	35
<b>Exploration des modèles de cocréation</b>	<b>36</b>
<b>Cadre réglementaire pour la participation citoyenne</b>	<b>38</b>

# Plan de cocréation de la trousse d'outils

**Mises à jour du document de travail**  
Le Secrétariat international de ParlAmericas actualise le document afin qu'il reflète les discussions de la 1<sup>ère</sup> Rencontre de cocréation.

**2<sup>ème</sup> Rencontre du Réseau pour un parlement ouvert (RPO) à San Jose, au Costa Rica**  
Les discussions en table ronde durant la Rencontre servent de base pour la première version du document de travail.

**Mises à jour du document de travail**  
Le Secrétariat international de ParlAmericas actualise le document afin qu'il reflète les discussions de la 2<sup>ème</sup> Rencontre de cocréation.

**mars  
2017**

**avril  
2017**

**juin à juillet  
2017**

**septembre  
2017**

**septembre  
2017**

**septembre  
à octobre  
2017**

**1<sup>ère</sup> Réunion de cocréation :  
Trousse d'outils sur la participation  
citoyenne à Bogotá, en Colombie**  
Des parlementaires et représentantes et représentants de la société civile provenant d'Amérique latine discutent du document de travail provisoire consacré aux mécanismes de participation citoyenne.

**2<sup>ème</sup> Réunion de cocréation :  
Trousse d'outils sur la  
participation citoyenne à  
Port d'Espagne, à Trinité-et-  
Tobago**  
Des parlementaires et représentantes et représentants de la société civile provenant des Caraïbes et de pays non hispanophones d'Amérique du Sud et du Centre, discutent du document de travail provisoire.

**Consultation en ligne et  
processus de validation**  
La version finale du texte est publiée en ligne sur Google Docs, permettant aux parlementaires, personnel des parlements et aux représentantes et représentants de la société civile de la commenter et d'apporter des suggestions.

**Mises à jour du document de travail et révision finale par le Comité exécutif du RPO**

Le Secrétariat international de ParlAmericas actualise le document afin qu'il reflète les commentaires reçus en ligne, et présente la version finale au Comité exécutif du RPO qui doit la réviser et la valider.

**Invitation aux parlements membres de réviser l'ébauche finale**

Le Secrétariat international de ParlAmericas envoie une copie de l'ébauche finale pour la révision et la contribution des parlements.

**Lancement de la trousse d'outils**

La trousse d'outils est lancée lors de la 3<sup>ème</sup> Rencontre du Réseau pour un parlement ouvert de ParlAmericas à Lima, au Pérou.

octobre à novembre 2017

novembre 2017 à janvier 2018

février 2018

février à mars 2018

avril 2018

**Recherche et compilation des lois et règlements sur la participation citoyennes en Amérique et dans les Caraïbes**

Le Secrétariat international de ParlAmericas élabore une compilation d'exemples de lois et règlements sur la participation citoyenne dans le processus législatif.

**Élaboration de la publication sur la trousse d'outils**

Le Secrétariat international de ParlAmericas élabore la publication.

# Contributeurs

## Parlements



Barbade



Belize



Chili



Colombie



Costa Rica



Équateur



Grenade



Guyana



Honduras



Jamaïque



Nicaragua



Panama



Pérou



Sainte-Lucie



Saint-Vincent-et-les-Grenadines



Suriname



Trinité-et-Tobago

## Organisations internationales et de la société civile



CIUDADANO  
INTELIGENTE.ORG





# Introduction

## Objectif

Les citoyennes et citoyens du monde entier souhaitent davantage d'opportunités d'exercer leurs droits démocratiques à participer aux décisions de gouvernance les concernant, au-delà de l'élection des membres du parlement. Cette participation est au cœur de l'agenda pour l'ouverture; elle ne vise pas à réduire ou à remplacer les fonctions des parlementaires, mais à les renforcer. Les parlementaires d'Amérique et des Caraïbes ont reconnu cet appel à l'action et se sont engagés à améliorer les opportunités du public de participer à la prise de décisions législative en adoptant la **Feuille de route pour la transparence parlementaire de ParlAmericas**. Ils ont également créé différents espaces de contribution citoyenne aux processus décisionnels législatifs.

Cette trousse d'outils présente un échantillon de pratiques existantes pour la collaboration des parlementaires avec le public en Amérique et aux Caraïbes, afin d'inciter à la réflexion sur l'intégration de telles opportunités au sein des processus législatifs. Il vise à créer un dialogue constructif entre les parlementaires et la société civile pour soutenir l'évolution de ces pratiques tout en reconnaissant et en atténuant les défis et risques lors de leur mise en œuvre.

## Utilisation de la trousse d'outils

Cette trousse d'outils a été conçue comme une compilation facile à consulter de tendances et pratiques actuelles liées à la participation citoyenne au processus législatif, avec des liens vers les exemples correspondants. Les exemples fournis dans cette trousse d'outils ne constituent ni une liste exhaustive de toutes les ressources disponibles, ni des meilleures pratiques

validées. Pour les utilisatrices et utilisateurs du kit d'outils souhaitant explorer un mécanisme particulier en profondeur, le Secrétariat international de ParlAmericas peut faciliter la mise en contact avec les parlements correspondants pour discuter de leur expérience avec le mécanisme concerné, y compris les avantages et inconvénients qu'il représente.

### La trousse d'outils comporte trois parties

**La première partie** présente une vue d'ensemble du type d'implication citoyenne possible dans les différentes étapes du processus législatif et présente la manière dont les acteurs politiques peuvent développer des stratégies pour la participation citoyenne.

**La seconde partie** montre comment des initiatives pour la participation citoyenne sont mises en place dans la région. Elles sont divisées en deux types généraux d'engagement : (1) l'engagement à éduquer le public sur le rôle du parlement et à l'encourager à utiliser les mécanismes à sa disposition; et (2) l'engagement lui permettant de participer à différentes étapes du processus législatif.

**La troisième partie** explore la question des cadres réglementaires.

# Définition de la participation citoyenne

L'échelle de la participation montre les différents niveaux de participation citoyenne pouvant être appliqués. Bien qu'ils soient représentés sous la forme d'une échelle, certains niveaux de participation peuvent être plus efficaces que d'autres à différentes étapes du processus législatif, et l'objectif d'une stratégie de participation citoyenne ne doit pas nécessairement être d'habiliter la population dans toutes les situations.

Cette trousse d'outils se concentre sur l'application de mécanismes pour consulter, impliquer et collaborer avec le public. Cette trousse d'outils ne se concentre pas sur les mécanismes visant à informer la population, lesquels sont une exigence de base pour

## Participation citoyenne<sup>1</sup>

Implication active des citoyennes et citoyens dans les processus décisionnels législatifs leur permettant de contribuer aux décisions pouvant avoir des conséquences sur leur vie.

permettre toute forme de participation effective; ni sur les mécanismes pour la démocratie directe permettant à la population de prendre des décisions elle-même.

# L'importance de la participation citoyenne

En plus de répondre aux attentes du public en tenant compte de ses opinions, la participation citoyenne peut contribuer à :

- **Des renseignements collectifs** forts permettant une meilleure analyse des impacts potentiels et un éventail de considérations plus large durant le processus législatif, pour des résultats globaux de meilleure qualité
- **Une prise de décisions** parlementaire plus inclusive et représentative
- **Une confiance plus forte** du public envers le parlement
- **Une légitimité accrue** et une co-responsabilité des décisions et des actions
- **Une meilleure compréhension** du rôle du parlement et des parlementaires par le public
- **Des opportunités** pour le public de communiquer ses intérêts légitimes
- **Des parlements plus** responsables et transparents

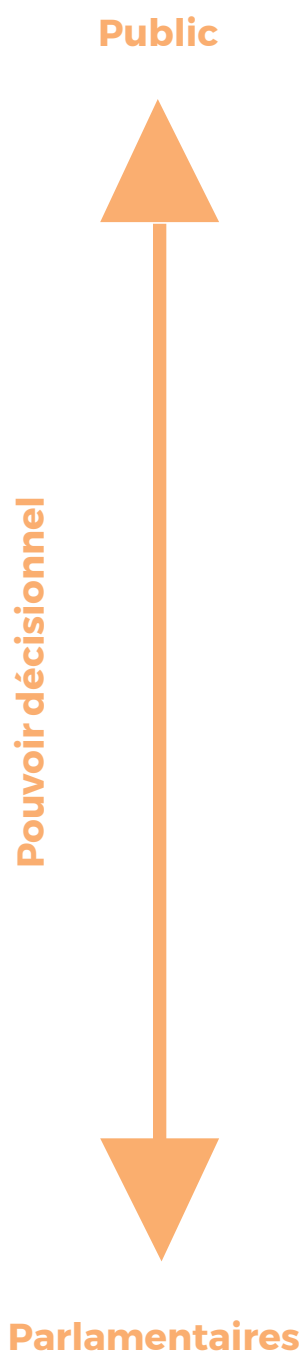
## Différencier le public des organisations de la société civile<sup>2</sup>

Les organisations de la société civile (OSC) peuvent inclure toutes les organisations ne formant pas parti du marché ni de l'État, à l'extérieur de la famille, par lesquelles les gens s'organisent afin de poursuivre des intérêts partagés dans le domaine public. Par exemple, des organisations communautaires, associations de village, groupes environnementaux, groupes pour les droits des femmes, organisations basées sur la foi, syndicats, coopératives, association fermières, associations professionnelles, chambres de commerce, instituts de recherche indépendants et les médias à but non lucratif.

<sup>1</sup> Feuille de route pour la transparence parlementaire, ParlAmericas

<sup>2</sup> ONGs et OSCs: une note sur la terminologie, Programme des Nations Unies pour le développement

# Échelle de la participation<sup>3</sup>



## Habiler

Demander au public de prendre la décision



## Collaborer<sup>4</sup>

Travailler avec le public pour identifier des solutions faisables et prendre une décision conjointe



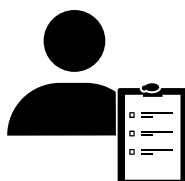
## Impliquer

Impliquer le public dans une relation réciproque et tenir compte de ses contributions dans la prise de décisions



## Consulter

Demander des retours au public et en tenir compte dans la prise de décisions



## Informer

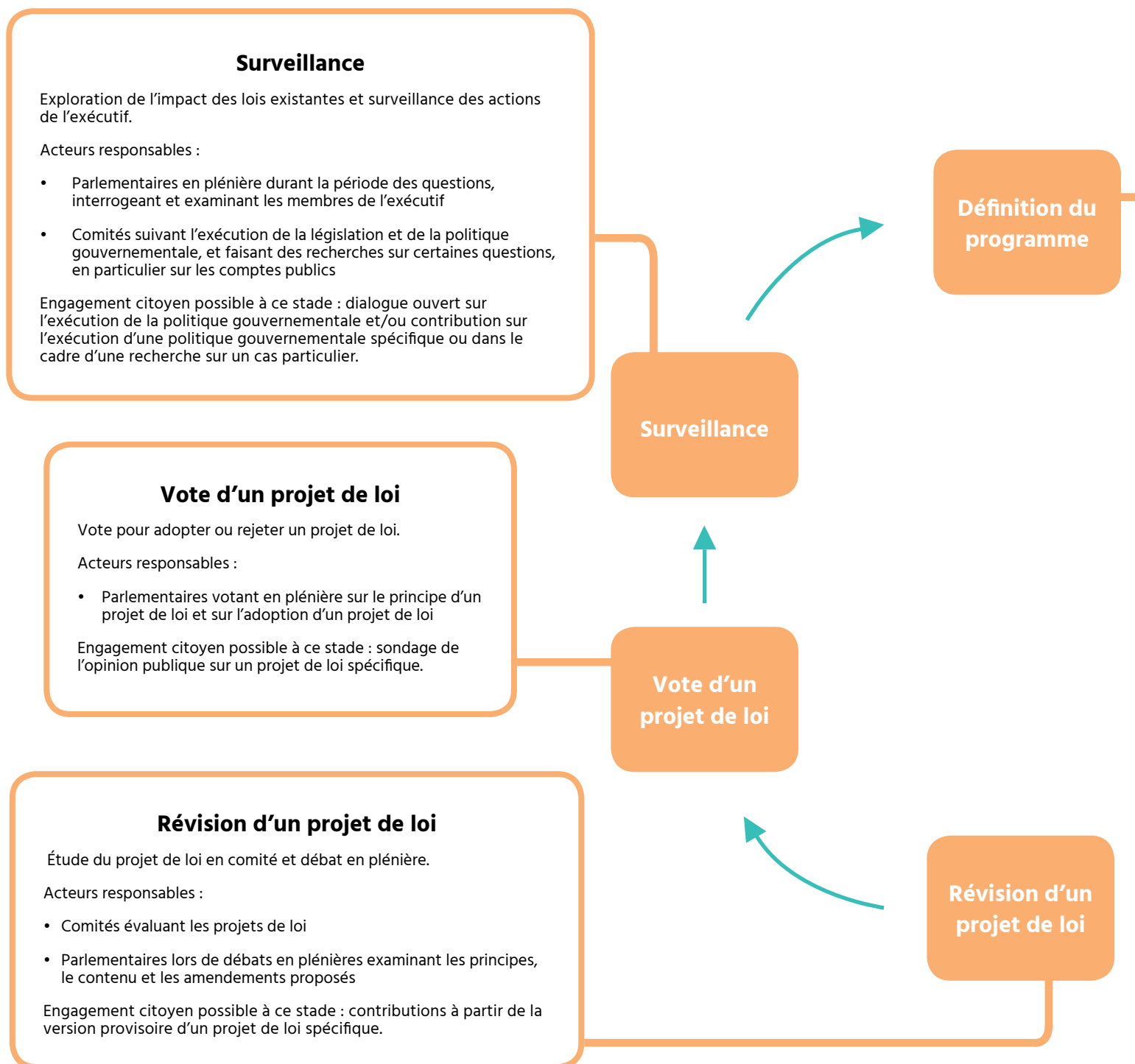
Informer le public de ses droits et responsabilités et des décisions prises pour renforcer la compréhension du public et le sensibiliser

<sup>3</sup> Basée sur l'adaptation de l'Échelle de la participation citoyenne de Sherry Arnstein (1969) de Citizen Lab

<sup>4</sup> La cocréation est une forme de collaboration émergente née du Partenariat pour un gouvernement ouvert

# Vue d'ensemble de la participation

Il existe des opportunités d'engager le public dans différentes étapes du processus législatif et elles peuvent être coordonnées par différents acteurs responsables du processus à une étape donnée. Tenir compte du type de contributions recherchées à chaque étape et des responsabilités des acteurs correspondants peut aider à définir une méthodologie adaptée et une combinaison de mécanismes pour obtenir les contributions du public efficacement.



# citoyenne au processus législatif

## Définition du programme

Établissement des questions particulières faisant l'objet des politiques publiques prioritaires.

Acteurs responsables :

- Partis politiques développant des plateformes politiques
- Parlementaires représentant l'électorat
- Comités définissant leur programme
- Présidence ou conseil d'administration du parlement définissant l'ordre du jour des plénières
- Caucus parlementaires<sup>5</sup>
- Cabinet et institutions publiques définissant les priorités législatives du gouvernement

Engagement citoyen possible à ce stade : dialogue ouvert permettant d'identifier les problèmes et de suggérer des solutions législatives.

## Élaboration du contenu d'un projet de loi

Définition des éléments principaux de la législation.

Acteurs responsables :

- Cabinet et institutions publiques proposant des projets de loi
- Parlementaire proposant des initiatives parlementaires dans les systèmes parlementaires
- Comités chargés de créer un rapport à partir duquel un projet de loi sera rédigé

Engagement citoyen possible à ce stade : contributions sur une question précise et suggestions de solutions législatives.

Élaboration du  
contenu d'un  
projet de loi

## Rédaction d'un projet de loi

Rédaction juridique du texte du projet de loi.

Acteurs responsables :

- Cabinet, institutions publiques et services juridiques concernés rédigeant des projets de loi
- Parlementaires et conseiller législatif de la chambre rédigeant des initiatives parlementaires dans les systèmes parlementaires
- Comités et conseiller législatif de la chambre rédigeant des projets de loi en comité

Engagement citoyen possible à ce stade : contributions sur le texte à inclure dans un projet de loi spécifique.

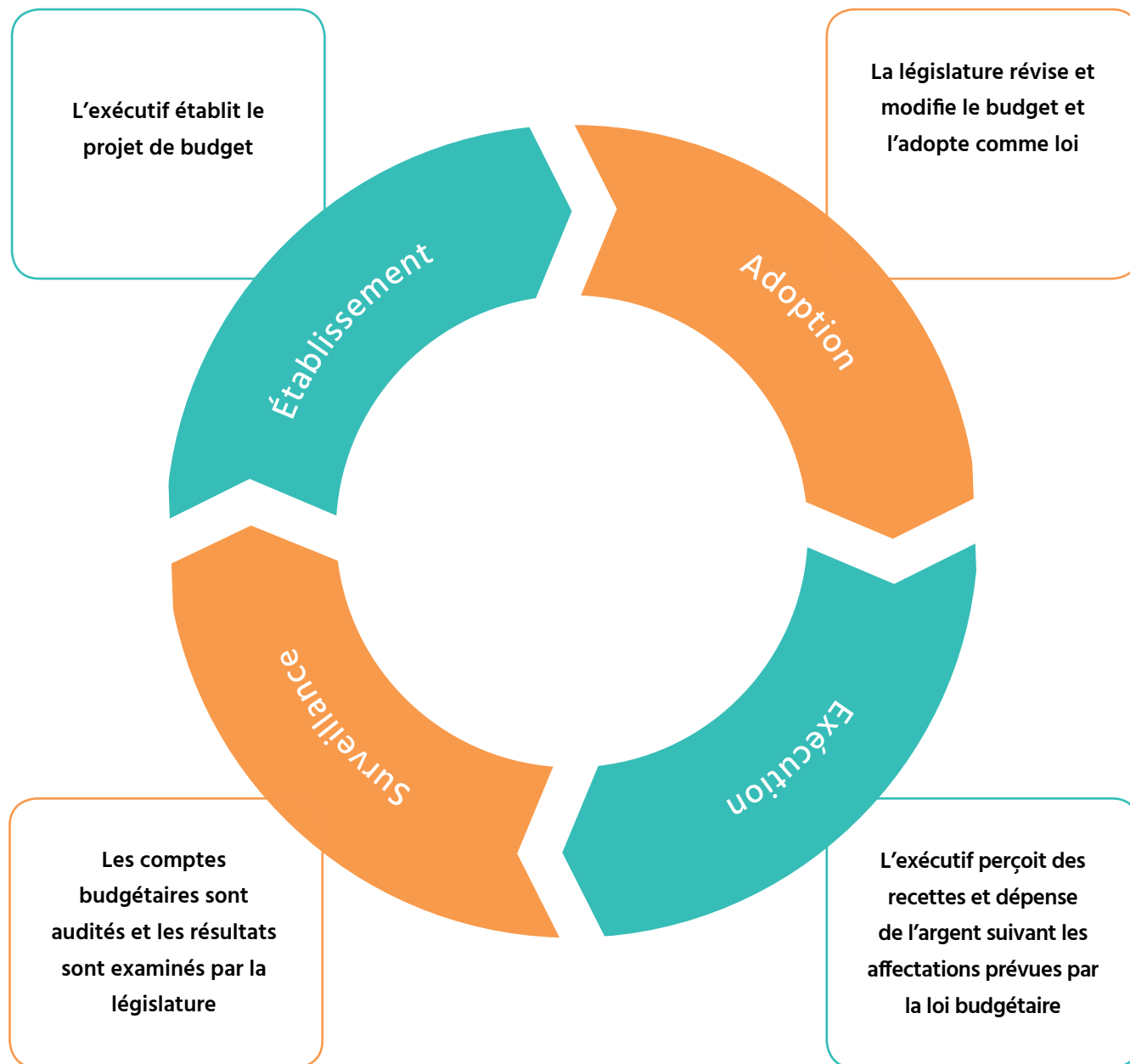
Rédaction d'un  
projet de loi

<sup>5</sup>Groupe composé uniquement de parlementaires du même parti politique ou de différents partis, déterminés à faire avancer une question (ex. : caucus sur le genre) ou à améliorer la représentation régionale.

# Cycle budgétaire

Le processus budgétaire est un élément essentiel du processus législatif. Si le budget est établi et adopté comme législation par la branche exécutive, les parlementaires peuvent y faire des modifications et l'approuver selon la loi du pays. Le budget peut

être très technique dû à son caractère général et financier. Il existe néanmoins des opportunités pour engager le public dans ses quatre étapes<sup>6</sup>:



Bien que cette trousse d'outils donne des exemples de budgétisation participative, les lectrices et lecteurs intéressés par ce sujet sont invités à consulter le [Guide des principes de participation publique de l'Initiative mondiale pour](#)

[la transparence fiscale](#), qui présente un aperçu complet des stratégies et mécanismes disponibles pour intégrer la participation publique dans chaque étape du processus financier.

<sup>6</sup> Graphique basé sur Comment tirer le meilleur profit du cycle budgétaire : l'étape de formulation du budget (2017). International Budget Partnership

# Élaborer une stratégie de participation citoyenne

Des stratégies de participation citoyennes peuvent être élaborées séparément par chaque acteur responsable pour les différentes étapes et/ou processus fondés sur des problématiques. Ces stratégies doivent tenir compte de toute loi et réglementation existante régissant la participation citoyenne, y compris les règlements parlementaires. Elles peuvent comprendre un plan visant à promouvoir des opportunités de participation et à l'encourager, en plus d'identifier des méthodologies et mécanismes particuliers à appliquer. Le public peut également être impliqué dans l'élaboration de ces stratégies afin de créer un sentiment d'adhésion et de garantir qu'elles répondent à ses attentes.

Les **partis politiques** peuvent se concentrer sur l'amélioration des opportunités de contribuer à l'élaboration de plateformes politiques pour le public.



Les **parlementaires** peuvent œuvrer à améliorer leurs relations avec le public en se rendant accessibles et en ouvrant un dialogue de manière active, y compris à travers les bureaux de circonscription.



Les **comités** peuvent inviter le public à contribuer à une question ou à un projet de loi spécifique en cours d'étude lorsqu'ils adoptent leur programme.



Le **parlement**, à travers son comité responsable des procédures, de participation citoyenne ou de la gestion interne, peut créer des opportunités pour que le public contribue au niveau institutionnel, comme par des propositions citoyennes, des questions soumises en session plénière ou à un comité, des portails parlementaires, etc.; et créer une série de mécanismes que les parlementaires et comités peuvent appliquer dans leur travail. Le parlement peut également charger les comités de collaborer avec le public et d'affecter des ressources pour appuyer ces efforts.



Les **causés parlementaires** peuvent intégrer le public au moment de définir leurs priorités et dans la collecte de données de première ligne.



## En pratique

Méthodologie de consultation publique sur la transparence active, Conseil pour la transparence du Chili : Méthodologie de consultation publique comprenant des tutoriels pour « la transparence active », avec des enquêtes en ligne, un atelier d'experts, des témoignages (interviews) et des groupes de consultation.



Outils pour la consultation des parties prenantes. Commission européenne

Évaluer les attentes du public pour élaborer un projet de budget participatif pilote, Institut ouvert des Caraïbes et École Mona de commerce et de management, Université des Indes occidentales : Des enquêtes mobiles et des groupes de consultation ont été organisés pour mieux comprendre ce que le budget représente dans le quotidien des citoyennes et des citoyens, et comment un projet de budget participatif pourrait être mis en place pour répondre à leurs attentes.

# Les principes de la participation citoyenne

Ce qui suit est une adaptation des **Principes de participation publique dans la politique budgétaire** de l'Initiative mondiale pour la transparence fiscale. Ces principes ont pour but d'orienter

les parlements et les parlementaires dans l'élaboration de stratégies visant à améliorer la participation citoyenne au processus législatif.

## Ouverture

Fournir des informations complètes sur, et être réactif concernant, le but, la portée, les contraintes, les résultats attendus, les processus, les délais et les résultats réels de la participation, en plus des étapes suivantes.

## Respect de l'auto-expression

Habiliter et soutenir les individus et les communautés, dont ceux qui ne sont pas directement touchés, pour exprimer leurs intérêts à leur façon et pour choisir les moyens d'engagement qu'ils préfèrent, tout en reconnaissant que certains groupes peuvent avoir un statut les autorisant à se prononcer au nom d'autres groupes.

## Transparence

Fournir toutes les informations utiles pour soutenir chaque niveau d'engagement du public, en soulignant et en informant les choix clés et les arbitrages, en identifiant les impacts sociaux, économiques et environnementaux potentiels, et en intégrant diverses perspectives; fournir des retours rapides et précis sur les contributions du public et sur leur intégration ou non-intégration dans les projets de loi.

## Inclusivité

Utiliser plusieurs mécanismes de manière proactive pour atteindre et offrir un espace sûr à toutes les citoyennes et tous les citoyens, y compris celles et ceux faisant partie de groupes traditionnellement marginalisés et les voix rarement entendues, sans discrimination fondée sur la nationalité, la race, l'ethnie, la religion, le genre, l'orientation sexuelle, le handicap, l'âge ou la classe sociale, par exemple. Reconnaître que différents canaux de participation peuvent être plus adaptés pour différents groupes de parties prenantes, et tenir compte des contributions objectivement et indépendamment de leur source.

## Réciprocité

Toutes les entités étatiques et non étatiques participant à des activités d'engagement public doivent être ouvertes au sujet de leur mission, des intérêts qu'elles cherchent à défendre, et de qui elles représentent; elles doivent observer toutes les règles adoptées pour l'engagement; et doivent coopérer pour atteindre les objectifs de l'engagement.

## Proportionnalité

Utiliser une combinaison de mécanismes d'engagement proportionnels à l'échelle et à l'impact de la question traitée.



## Accessibilité

Faciliter la participation publique générale en diffusant les projets de loi, les rapports de comité et toute autre donnée, en utilisant des formats et des mécanismes faciles d'accès, à comprendre, à utiliser, à réutiliser et à transformer; présenter les informations d'une manière compréhensible par le public.

## Durabilité

Engager de manière continue et régulière afin d'augmenter le partage de connaissance et la confiance mutuelle au fil du temps; institutionnaliser la participation publique lorsque c'est adapté et efficace; et réviser et évaluer régulièrement les expériences passées afin de renforcer l'engagement à l'avenir.

## Complémentarité

S'assurer que les mécanismes pour la participation publique et l'engagement citoyen complètent et améliorent l'efficacité des systèmes de gouvernance et de responsabilité existants.

## Disponibilité

Prévoir suffisamment de temps disponible pour chaque étape du processus législatif pour permettre au public d'y contribuer; lui permettre de s'engager suffisamment tôt tant que plusieurs options sont ouvertes; et, lorsque c'est nécessaire, permettre plus d'une vague d'engagement.

## Ressources pour appuyer la participation citoyenne

Les ressources financières comme humaines sont des éléments importants d'une stratégie de participation citoyenne, et le manque de ces ressources peut être un facteur limitant. L'utilisation des nouvelles technologies est explorée pour réduire le coût des mécanismes en présentiel, mais elle ne peut pas remplacer l'interaction humaine. Une fracture numérique existe toujours dans l'hémisphère et adopter un système de participation entièrement numérique ne serait pas une approche inclusive. D'autres idées de mécanismes en présentiel peu coûteux sont mentionnées dans cette trousse d'outils, comme l'utilisation de bureaux de circonscription éphémères dans les pays ayant des circonscriptions très vastes ou ne pouvant pas se permettre les coûts d'infrastructures permanentes.

Pour soutenir les efforts des parlementaires pour collaborer davantage avec le public, les parlements peuvent également proposer des services et des formations aux parlementaires et aux comités sur les meilleures pratiques et les mécanismes disponibles. Cela peut comprendre des ateliers et des guides pour les parlementaires et le personnel concernant les meilleures pratiques de collaboration avec le public, et/ou un bureau parlementaire doté d'une expertise en la matière pour les épauler et les conseiller de façon impartiale.

### En pratique

**Renforcement des capacités techniques législatives, Assemblée nationale du Nicaragua :** Échanges d'expériences du personnel parlementaire avec d'autres parlements, incluant des séminaires, ateliers et conférences sur le processus législatif, l'horaire des débats, le système d'information législative, et l'efficacité des lois, entre autres.

# Éducation du public et promotion de la participation

Les attentes du public envers les législatures et les parlementaires dépassent souvent leurs fonctions et leur autorité, ce qui peut entraver l'efficacité des processus de participation citoyenne. Si ce défi peut être relevé au sein du système d'éducation formelle, les parlements et les parlementaires peuvent également entreprendre des efforts pour éduquer le public sur leurs rôles, fonctions, réussites et impacts sur la vie publique. Cela crée une base pour la participation effective du public. Pour aller plus loin, les parlements et les parlementaires peuvent également entreprendre des efforts pour sensibiliser le public aux opportunités d'engagement et pour l'encourager à participer aux processus législatifs. Les mécanismes suivants peuvent être appliqués:

## Programmes et campagnes de sensibilisation

Les parlements peuvent également lancer des campagnes de sensibilisation pour éduquer le public sur leurs fonctions et pour lui présenter des mécanismes de participation existants et/ou promouvoir la participation dans un processus particulier. Il peut s'agir de publicité imprimée ou en ligne à travers les médias traditionnels ou les réseaux sociaux, ou de prospectus ou autres supports de documentation envoyés par courrier. Des campagnes peuvent également être créées en collaboration avec des organisations de la société civile.

### En pratique

**Institut de formation parlementaire, Chambre des députés d'Argentine** : Diplôme en gestion législative disponible pour le personnel parlementaire et le public général, comprenant différentes formations sur le fonctionnement du processus législatif et le rôle du public dans ce dernier.

**Campagne de sensibilisation sur le projet de loi sur la liberté d'information, Citizens for a Better Bahamas** : Lors d'une période de débats parlementaires sur un nouveau projet de loi sur la liberté d'information, cette organisation de la société civile a utilisé les médias traditionnels et les réseaux sociaux pour informer le public de l'importance de ce projet de loi et pour expliquer ses conséquences sur son quotidien, afin d'augmenter la participation citoyenne aux assemblées publiques.

**Route législative, Assemblée nationale de l'Équateur** :

Autobus ayant des ressources interactives sur des écrans, qui voyage à travers le pays afin de créer un espace participatif où les citoyennes et citoyens peuvent apprendre au sujet des fonctions et la gestion de l'Assemblée nationale.

**Livre électronique « Our House », Assemblée nationale de la Guyane** :

Livre électronique informant le public au sujet du rôle et du travail de l'Assemblée nationale pour susciter son attention sur le processus législatif; il existe également une version pour enfants.

**Rencontres et forums thématiques, Assemblée nationale du Nicaragua** :

Espaces coordonnés par l'Assemblée nationale et les universités du pays à travers des accords qui rassemblent les parlementaires et la communauté universitaire afin de discuter du travail législatif.

**Sensibilisation aux nouvelles lois, Sénat du Paraguay** :

Activités comme des ateliers, séminaires, audiences publiques et rencontres en personne, organisées par le Bureau des services citoyens pour diffuser des informations sur les nouvelles lois.

**Semaine du Parlement, Parlement du Royaume-Uni** :

Festival annuel ouvrant le dialogue entre des personnes provenant de tout le pays et le Parlement, et les encourageant à s'engager; les événements sont organisés par le Parlement et par des ONG.

**Magazine CrossTALK, Parlement de Trinité-et-Tobago** :

Bulletin d'information officiel du Bureau du Parlement visant à renforcer la compréhension du public du travail du Parlement, à susciter l'intérêt et à promouvoir l'interaction.

## Bureaux de participation citoyenne et des communications

Un bureau de participation citoyenne ou des communications peuvent avoir plusieurs mandats, allant de l'éducation du public sur le rôle du parlement, à la diffusion de l'information concernant le travail du parlement, en passant par la collecte directe de contributions citoyennes au processus législatif.

### En pratique

**Bureau de participation citoyenne, Assemblée nationale du Nicaragua** : Unité parlementaire qui fournit de l'information sur la législature et son travail, et promeut les espaces de dialogue avec les citoyennes et citoyens.

**Direction nationale pour la promotion de la participation citoyenne, Assemblée nationale du Panama** : Unité parlementaire chargée de promouvoir la soumission de propositions et d'opinions citoyennes sur la surveillance du gouvernement.

**Bureau d'assistance au public, Sénat du Paraguay** : Bureau parlementaire chargé de renforcer la légitimité du Congrès à travers l'accès libre aux informations publiques et la participation citoyenne, et de coordonner les audiences publiques.

**Bureau de participation citoyenne, Congrès du Pérou** : Bureau parlementaire chargé d'informer le public sur les fonctions et les processus parlementaires, et de canaliser la participation citoyenne à travers des propositions législatives, opinions, demandes, etc.

**Bureau des communications institutionnelles, Parlement de Trinité-et-Tobago** : Bureau parlementaire chargé de proposer des programmes de sensibilisation, de créer des publications et du matériel éducatif, et d'offrir des services aux membres du Parlement pour établir et conserver des canaux efficaces de communication avec le public.

## Sites web des parlements

En tant que plateformes d'informations, les sites web des parlements peuvent comprendre une section visant à éduquer le public sur leur rôle, leur travail et leurs impacts sur ce dernier, ainsi qu'une autre section expliquant les mécanismes par lesquels le public peut participer au processus législatif. Les parlements peuvent également faire de la publicité pour ces sites en ligne et à travers les réseaux sociaux pour attirer des visiteurs.

### En pratique

**Comment les lois sont faites, Assemblée nationale du Belize** : Site web expliquant le processus législatif et le rôle des principaux acteurs gouvernementaux et parlementaires.

**Les rouages du Parlement et Participez, Parlement du Canada** : Sites web présentant les fonctions et l'histoire du Parlement, des ressources éducatives, des activités pour les jeunes et pour les enseignants, et des descriptions des moyens qu'a le public de participer au processus législatif.

**À propos de la Chambre des députés et Foire aux questions, Chambre des députés du Chili** : Sites web présentant les fonctions et l'histoire du Congrès et donnant des réponses aux questions les plus fréquentes.

**Section Assemblée sur le site web, Assemblée nationale de l'Équateur** : Site web décrivant les différents départements et comités de l'Assemblée nationale et leurs membres, tâches et fonctions.

**Mission, vision, valeurs et principes de l'Assemblée nationale, Assemblée nationale du Nicaragua** : Site web présentant la mission, vision, valeurs et principes de l'Assemblée nationale ainsi que d'autres informations au sujet du travail parlementaire.

## Programmes éducatifs pour les enfants et les jeunes

Découvrir le rôle et l'importance du parlement dès un jeune âge peut préparer les enfants et les jeunes à devenir des citoyennes et des citoyens politiquement actifs. De tels programmes peuvent être réalisés en ligne ou en présentiel, et prévoir des interactions avec des parlementaires, des jeux, des simulations de processus parlementaires, des prix et du matériel interactif conçu pour les enfants et les jeunes.

### En pratique

**Parlement des jeunes, Parlement de la Barbade** : Simulation de sessions parlementaires menées au Parlement et diffusées en direct afin d'apporter des opportunités de développement personnel aux jeunes, pour mieux comprendre les procédures parlementaires.

**Tournoi étudiant « Delibera » Congrès du Chili** :

Compétition inter-école où des équipes d'étudiants (de 12 à 17 ans) jouent le rôle de parlementaires, proposent des législations et délibèrent pour résoudre des problématiques.

**Projet Assemblée à l'école secondaire, Assemblée nationale de l'Équateur** : Simulation de réunions de comités parlementaires dans lesquels les étudiantes et étudiants jouent le rôle des membres de l'Assemblée, proposent des lois et débattent des thèmes.

**Modèle d'Assemblée nationale, Université des Amériques, Équateur** : Simulation des sessions de l'Assemblée nationale, incluant les comités et sessions plénières, où les étudiantes et étudiants universitaires jouent le rôle des parlementaires; plusieurs universités de l'Équateur participent à cette initiative.

**« America's Legislators Back to School », Congrès des États-Unis** : Programme éducatif débutant en septembre et se déroulant durant toute l'année scolaire, où les élus des 50 États rencontrent leurs jeunes représentés pour répondre à leurs questions, partager des idées, écouter leurs préoccupations et leur permettre de mieux comprendre le processus législatif.

**Livre pour enfants « Our House », Assemblée nationale du Guyana** : Livre créé pour éduquer les enfants sur le rôle de l'Assemblée nationale et son travail; il existe également une version pour les adultes.

**« Congreso Infantil », Congrès du Honduras** : Simulation de sessions parlementaires au Congrès national, réalisée avec le soutien de l'UNICEF, où des enfants (de 9 à 14 ans) élus dans des écoles du pays jouent le rôle de parlementaires.

**Programmes éducatifs, Congrès du Pérou** : Le Bureau de participation citoyenne organise différents programmes visant à promouvoir l'engagement des citoyennes et des citoyens dans les processus publics, y compris des programmes universitaires, des formations en ligne et des conférences Mardi démocratique.

**Programme éducatif avec des jeux, Assemblée nationale du Suriname** : Projet ayant pour but de familiariser les jeunes avec le travail parlementaire d'une façon amusante avec trois jeux : « Webwalk », un jeu de société et « Quartet ».

**Jeu télévisé « Democracy Challenge », Parlement de Trinité-et-Tobago** : Jeu de quiz télévisé où des jeunes (de 18 à 25 ans) doivent répondre à des questions sur le Parlement et la démocratie pour gagner des prix.

## Assemblées publiques

Si des assemblées publiques peuvent être organisées pour inviter le public à participer sur une question précise, elles peuvent également être un mécanisme utile pour l'éduquer sur le rôle et les fonctions du parlement, pour expliquer l'impact quotidien des questions législatives sur la vie publique et pour partager des façons dont il peut s'impliquer.

### En pratique

**Assemblées et forums publics pour informer les citoyennes et citoyens, National Integrity Action, Jamaïque** : Forums et rencontres en personne organisés dans différentes villes afin d'éduquer le public sur le rôle du Parlement et sur différentes questions de gouvernance, dont l'importance des réformes des gouvernements locaux

## Visites du parlement et assistance aux séances

Des visites guidées des bureaux du parlement, accompagnées de commentaires concernant son histoire, son rôle et ses processus, ainsi que les opportunités d'assister aux sessions plénières et/ou aux réunions des comités, peuvent éduquer le public et contribuer à les encourager à participer au processus législatif.

### En pratique

**Visites guidées, Chambre des députés d'Argentine** : Visites guidées offertes au public et aux écoles pour enseigner l'histoire et les fonctions du Parlement; une visite virtuelle est également disponible.

**Visites guidées et assistance aux délibérations, Parlement du Canada** : Visites guidées proposées régulièrement au public et aux écoles; et possibilité d'assister aux et d'observer les délibérations parlementaires selon le principe du premier arrivé, premier servi.

**Visites guidées et assistance aux séances, Assemblée nationale de l'Équateur** : Le projet «Assemblée à portes ouvertes» offre des tours guidés de l'Assemblée nationale aux citoyennes et citoyens ainsi qu'un tour virtuel sur le site web; il est aussi possible d'assister aux séances par demande.

**Visites guidées pour les citoyens, Assemblée nationale du Nicaragua** : Visites guidées généralement pour les étudiantes et étudiants des écoles élémentaires et secondaires, universités, organisations sociales et institutions de l'État entre autres; les parlementaires interagissent avec les visiteurs lors de ces visites.

**Visite du Parlement et assistance aux séances, Parlement de Trinité-et-Tobago** : Visites guidées proposées régulièrement au public et aux écoles, menées par des fonctionnaires du Parlement connaissant son fonctionnement; et possibilité d'assister et d'observer aux séances parlementaires.

## Soutien du travail des organisations de la société civile indépendantes

Les parlementaires peuvent contribuer à bâtir une société civile indépendante et forte en promouvant et en soutenant le travail de ces organisations, dont celles de suivi parlementaire, en participant à leurs activités, en contribuant à leurs projets et en encourageant le public à travailler avec elles.

### En pratique

**À voix égales, Canada** : Organisation non gouvernementale chargée de promouvoir la représentation équitable des femmes et des hommes au sein du Parlement canadien, des législatures provinciales/territoriales, et des conseils municipaux ou de bande; les parlementaires participent activement aux activités et événements pour promouvoir le travail et l'organisation, et apportent leur expertise dans un conseil consultatif multipartite.

**Initiative citoyenne pour la participation et la bonne gouvernance, Projekta, Suriname** : Initiative de suivi parlementaire dans laquelle une organisation de la société civile a travaillé avec le public pour établir un manifeste pour l'avenir, et qui suit la progression de la mise en œuvre des engagements du Gouvernement et du Parlement à l'égard de ce manifeste; des membres de l'Assemblée nationale ont participé à des activités en discutant du projet et en présentant ses rapports.

## Motivations à la participation

Les parlements peuvent présenter des motivations au public pour l'encourager à participer. Il peut s'agir de récompenses, de prix, de l'archivage public des contributions, voire d'avantages spéciaux pour les utilisateurs en ligne en fonction de la fréquence à laquelle ils utilisent un certain mécanisme de participation.

## En pratique

Portail « e-Democracia », Congrès du Brésil : Portail permettant aux utilisateurs de bénéficier de différents avantages avec des prix symboliques correspondants, en fonction de la fréquence de leurs contributions.

Prix national La Colombie participe, Gouvernement de Colombie : Prix remis à des organisations chaque année pour leur implication dans les processus de participation citoyenne à différents niveaux du Gouvernement.

## Médias

À travers ses propres chaînes de télévision et stations de radio parlementaires, une collaboration avec des chaînes publiques ou privées, la presse en ligne ou écrite, et les nouvelles plateformes numériques comme YouTube et les podcasts, le parlement peut développer du contenu pour informer le public sur son rôle et ses fonctions et sur les mécanismes disponibles permettant au public de participer à son travail et de visionner ses délibérations en ligne.

## En pratique

« Radio Cámara », Congrès du Chili : Station de radio du Congrès transmettant les délibérations législatives et abordant le travail du Congrès.

Média législatif, Assemblée nationale de l'Équateur : Radio de l'Assemblée nationale qui se spécialise aux thématiques législatives afin d'éduquer, informer et permettre la participation citoyenne, et télévision législative qui se spécialise dans la diffusion des activités et du travail de l'Assemblée nationale.

Vidéo Le Parlement européen en 40 secondes, Parlement européen : Vidéo YouTube expliquant la fonction du Parlement européen, diffusée par le Parlement à travers ses différents comptes de réseaux sociaux.

« Public Broadcasting Corporation », Jamaïque : Chaîne de télévision publique diffusant les séances parlementaires en direct, interprétées pour les malentendants.

Chaîne de télévision, Assemblée nationale du Nicaragua : Chaîne de télévision diffusant les sessions parlementaires en temps réel et différé ainsi que des programmes informatifs et des événements à l'intérieur et à l'extérieur de l'Assemblée nationale.

Chaîne de télévision, Congrès du Pérou : Chaîne de télévision du Congrès en signal ouvert également disponible sur le site web; station de radio disponible en ligne et bulletin d'information gratuit sur les activités du Congrès.

Diffusion en ligne en direct des délibérations parlementaires sur YouTube, Parlement de Trinité-et-Tobago : Chaîne parlementaire sur YouTube diffusant en direct et archivant les sessions parlementaires; contenu également disponible sur le site web «ParlView »



## Réseaux sociaux

Les parlements peuvent également diffuser des informations éducatives ou des mises à jour de leur travail à travers des comptes de réseaux sociaux, pratique permettant de réduire les coûts; en particulier sur Facebook, Instagram, Twitter et Snapchat, les réseaux sociaux les plus répandus dans le monde entier. Les pages Facebook peuvent être personnalisées pour inclure des informations propres au parlement, et Facebook Live est un service gratuit permettant d'éduquer, de sensibiliser, de partager des vidéos en direct et de recevoir des commentaires en direct de la part des spectateurs.

### En pratique

**Promouvoir les mécanismes de participation citoyenne, Sénat de Colombie** : Invitation du public, à travers des tweets, à participer aux débats du Sénat sur l'application mobile « Mi Senado ».

**Diffusion en direct sur Facebook des sessions plénières et des comités, Assemblée législative du Costa Rica** : Diffusion des sessions plénières et des comités en direct sur Facebook.

**Diffusion en direct sur les réseaux sociaux, Assemblée nationale de l'Équateur** : Diffusion en direct des sessions plénières et des comités sur **Facebook** et **Twitter**, en plus de l'information diffusé sur les réseaux sociaux au sujet de l'agenda législatif.

**Réseaux sociaux, Assemblée nationale du Nicaragua** : Diffusion des nouvelles et entrevues reliés au travail de la législature sur Facebook, Twitter et la chaîne de télévision de l'Assemblée sur YouTube.

**Réseaux sociaux, Sénat du Paraguay** : Diffusion en direct des sessions plénières ordinaires et extraordinaires, en plus des activités parlementaires avec participation citoyenne; le Congrès a également un compte YouTube, Facebook et Twitter.

**Facebook, Parlement de Trinité-et-Tobago** : Page Facebook sur laquelle le Parlement promeut son travail et encourage le public à visionner les sessions en direct, à visiter le Parlement et à participer à des échanges avec les parlementaires; le Parlement est également actif sur Twitter, Instagram et Google+.

## Visualisation de l'information

La façon dont l'information est présentée et fournie au public peut influencer sa capacité à la comprendre et son intérêt à y accéder. Cela est particulièrement important dans le cas des données budgétaires et financières, qui peuvent être très complexes pour les personnes ne possédant pas les compétences nécessaires pour les comprendre.

### En pratique

**Outils pour la visualisation financière, Bureau parlementaire du budget du Canada** : Série d'outils en ligne conçus pour permettre aux parlementaires et au public d'estimer l'incidence éventuelle des changements des taux de taxe fédérale sur les revenus et le changement d'incidence sur les prestations mensuelles fédérales, le revenu disponible et les impôts à payer, par rapport au budget de l'an précédent; l'un de ces outils permet également au public de contrôler les dépenses du Gouvernement.

**Openparliament.ca, Canada** : Site web créé par la société civile et présentant des informations sur le travail du Parlement dans un format facilement accessible.

**Outil de visualisation budgétaire, Congrès du Chili** : Outil élaboré par la Bibliothèque du Congrès pour visualiser les affectations budgétaires et comprenant des renseignements historiques.

**«Congreso Visible», Université des Andes, Colombie** : Site web créé par des universitaires et présentant des informations sur le travail du Congrès de la Colombie dans un format facilement accessible.

**Section transparence sur le site web, Assemblée nationale de l'Équateur** : Site web permettant l'accès à toute l'information de l'Assemblée nationale, incluant l'information budgétaire et financière, ainsi que l'information reliée aux processus et à la diffusion par année.

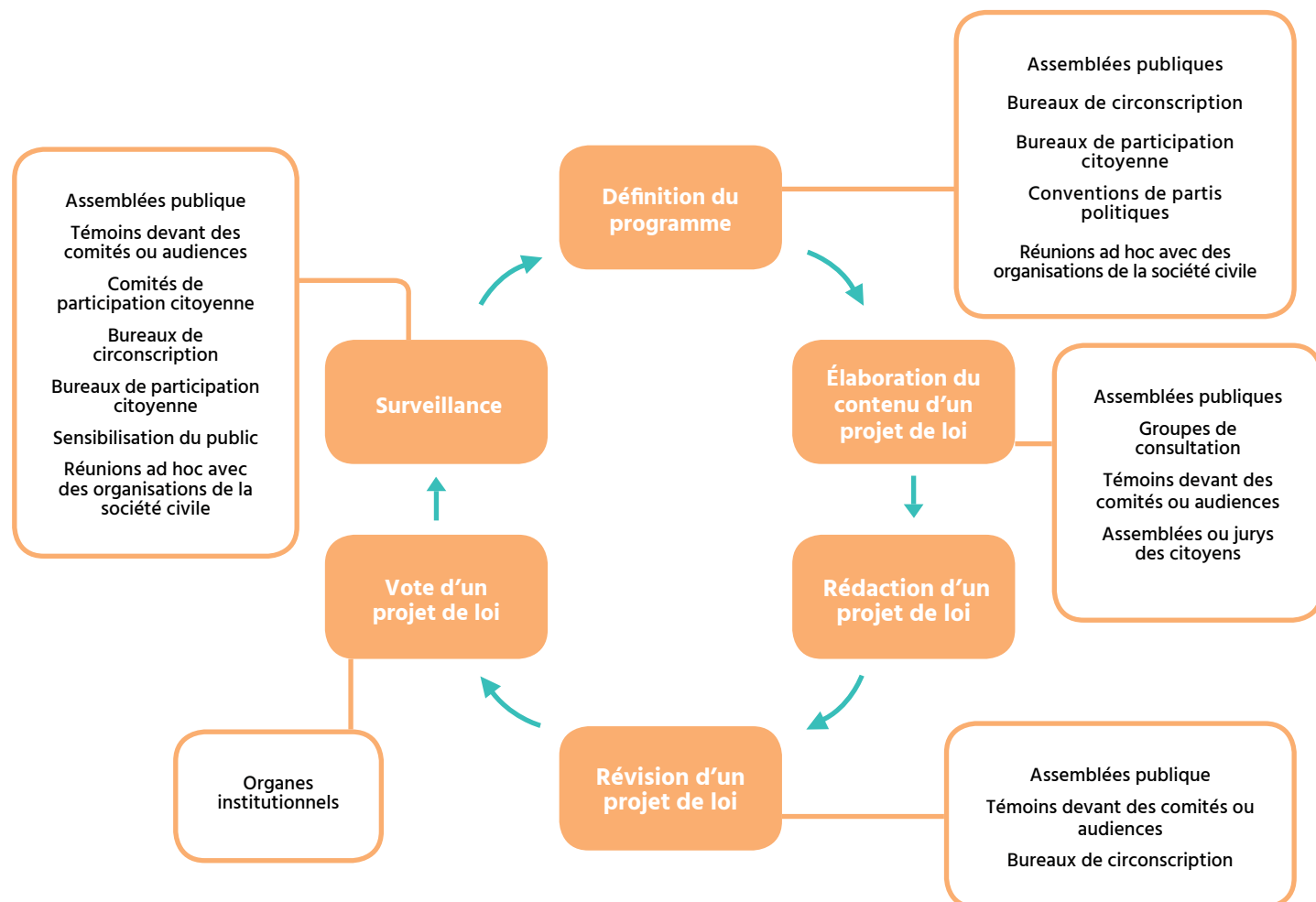
# Opportunités de participation citoyenne

Le plus souvent, les opportunités du public de participer au processus législatif consistent en des pétitions citoyennes contribuant à définir les programmes, des témoignages lors de réunions de comités pour informer des études et l'élaboration ou la révision de projets de loi, et des interactions directes entre le public et ses représentantes et représentants législatifs. L'émergence d'outils numériques et les réseaux sociaux s'ajoutent aux pratiques traditionnelles et présentent des opportunités et des canaux pour l'engagement du public dans les processus législatifs. Toutefois, il est important de se rappeler les différences d'accès du public aux technologies de l'information et de la communication. Une stratégie de participation citoyenne inclusive intègre des mécanismes numériques et en présentiel afin de maximiser les opportunités et leurs capacités à inclure différentes parties prenantes. Les mécanismes suivants peuvent être appliqués pour offrir des opportunités de participation citoyenne :

## Activités en présentiel

Les activités en présentiel offrent un niveau d'interaction et de création de lien qu'aucun autre mécanisme ne permet, et sont primordiales dans toute stratégie de participation

citoyenne. Le schéma suivant donne un aperçu des niveaux où des mécanismes en présentiel précis peuvent être utiles dans le processus législatif.





## Bureaux de participation citoyenne

**Acteur responsable : Parlement**

**Niveau de participation : Consulter**



Les bureaux de participation citoyenne peuvent fournir un point de contact où le public peut obtenir des informations, faire part de ses préoccupations et soumettre des propositions citoyennes. Un bureau de participation citoyenne peut être situé dans le parlement; plusieurs bureaux peuvent également être établis en dehors de la capitale pour faciliter l'accès du public.

### En pratique

#### Académie parlementaire, Chambre des députés du Chili

(**Consulter**) : Unité parlementaire chargée d'élaborer des activités de formation et de promouvoir la participation sociale dans les questions politiques et parlementaires d'intérêt national.

#### Évaluation citoyenne de la loi, Chambre des députés

**du Chili (Consulter)** : Ministère parlementaire chargé de contrôler l'impact de la législation et de recueillir les retours du public sur sa mise en œuvre à travers différents moyens, comme les forums publics.

**Centre d'extension, Sénat du Chili (Consulter)** : Unité parlementaire chargée d'élaborer des activités éducatives pour le public, de rapprocher ses membres des communautés et de rapprocher le public du processus législatif.

**Unité de coordination pour l'assistance au public, Sénat de Colombie (Consulter)** : Unité parlementaire chargée d'informer le public sur le travail du Sénat, de recevoir ses opinions et plaintes et d'organiser des visites du Sénat.

#### Bureau de la participation citoyenne, Assemblée nationale du Costa Rica (Consulter)

(**Consulter**) : Bureau parlementaire chargé de canaliser la participation citoyenne à travers des propositions législatives et des consultations, et de promouvoir des activités éducatives sur le rôle du Parlement.

#### Les Maisons de l'Assemblée, Assemblée nationale de l'Équateur (Consulter)

(**Consulter**) : 20 bureaux du Parlement situés dans différentes régions du pays et 2 situés à l'étranger qui organisent des activités et projets de participation citoyenne afin de bâtir des liens directs avec les citoyennes et citoyens; les parlementaires ont aussi accès à ces espaces pour travailler avec le public.

#### Bureau de coordination de la participation citoyenne, Assemblée nationale de l'Équateur (Consulter)

(**Consulter**) : Unité parlementaire avec le mandat d'établir, mettre en œuvre et évaluer des stratégies de participation citoyenne avec la recherche et la formation pour renforcer les processus de législation et de supervision.

## Réunions ad hoc ou ateliers avec des organisations de la société civile

**Acteurs responsables : Parlementaires, parlement**

**Niveau de participation : Impliquer**



Les parlementaires et les parlements peuvent créer des partenariats avec des organisations de la société civile pour recevoir des mémoires ou des ateliers organisés par ces organisations dans leur domaine d'expertise, afin de renforcer les compétences parlementaires et les connaissances sur un sujet particulier.

### En pratique

#### Sessions informatives avec les membres de l'Assemblée nationale, Suriname (Impliquer)

(**Impliquer**) : Sessions informatives avec les membres de l'Assemblée nationale organisées avec Projekta, une organisation de la société civile, au sujet de la prévention de la corruption, l'accès à l'information publique et l'égalité des genres; ces sessions sont aussi utiles avant la participation des membres à des activités internationales.

## Organe institutionnel

**Acteurs responsables :** Comités, parlement

**Niveau de participation :** Impliquer, habiliter

Les parlements peuvent charger un organe institutionnel d'écouter les préoccupations du public et de diffuser des informations sur les nouvelles lois. Le public ou les représentants et représentants des groupes de la société civile peuvent également être intégrés dans ces organes de manière temporaire ou permanente.



### En pratique

**Composition du Sénat du Belize (Habiller) :** Le Sénat comprend quatre membres représentant : 1) la Chambre de commerce et d'industrie et le Bureau du commerce; 2) la Confédération nationale des syndicats et le Comité directeur de la société civile; 3) le Conseil des églises et l'Association évangélique des églises; et 4) des organisations non gouvernementales, nommés sur le conseil du groupe qu'ils représentent.

**Comité de participation citoyenne et de surveillance sociale, Assemblée nationale de l'Équateur (Impliquer) :** Comité chargé d'exiger la transparence de l'information publique; participe à des réunions générales, des forums, des audiences et des réunions de travail avec le public et des organisations de la société civile; applique également le concept de « parlementaire le temps d'un jour », où le public est sélectionné pour assister aux procédures du comité.

## Sensibilisation du public

**Acteur responsable :** Parlement

**Niveau de participation :** Consulter

Les parlements peuvent mettre en place des programmes institutionnels de sensibilisation du public pour partager des informations sur leur travail avec le public, mener des enquêtes en personne et recueillir des retours à partager avec les comités parlementaires ou en session plénière.



### En pratique

**Sensibilisation du public avec une caravane parlementaire, Parlement de Trinité-et-Tobago (Consulter) :** Programme de sensibilisation dans lequel le personnel parlementaire se déplace dans différents lieux dans tout le pays pour rencontrer le public et mener des enquêtes afin d'obtenir des retours sur le travail du Parlement; les résultats sont ensuite transmis aux comités concernés.

**Dialogues sur les lois approuvées, Assemblée nationale du Nicaragua (Consulter) :** Dialogues sur les lois approuvées organisées par l'Assemblée nationale permettant aux citoyennes et citoyens de bien comprendre les cadres légaux et leurs implications.

## Assemblées publiques

**Acteurs responsables : Parlementaires, ministres**

**Niveau de participation : Impliquer**

Des assemblées publiques sont souvent organisées par les parlementaires dans leur circonscription ou par le pouvoir exécutif. Le public y est invité à participer à un dialogue avec des parlementaires et/ou des fonctionnaires afin de faire part de ses préoccupations et de poser des questions. Les organisations de la société civile peuvent également collaborer pour promouvoir l'assistance à ces assemblées et pour aider à les organiser. Les débats peuvent aborder des préoccupations générales pour définir ou superviser le programme, ou une loi en particulier, soit est en phase d'élaboration ou de révision. Différentes méthodologies, comme les discussions en table ronde et le World café, entre autres, peuvent également être appliquées pour permettre au public d'interagir et d'aller vers un consensus sur des solutions législatives potentielles.



### En pratique

**Assemblées publiques sur le projet de loi sur la liberté d'information, Citizens for a Better Bahamas (Impliquer) :**

Assemblées publiques organisées en partenariat avec le Gouvernement pour présenter des projets de législation et recueillir les retours du public pour élaborer des recommandations supplémentaires, ensuite examinées par le cabinet.

**Audiences publiques sur des projets de loi ou d'autres sujets d'intérêt public, Sénat du Paraguay (Impliquer) :**

Assemblées organisées dans les capitales départementales (provinciales) à l'initiative des parlementaires ou du public afin de présenter des projets de loi et d'écouter et recueillir des contributions, des suggestions ou des modifications proposées par le public.

**Bonne gouvernance et responsabilité pour la prospérité des Assemblées publiques, Saint-Christophe-et-Nièves (Impliquer) :**

Assemblées publiques organisées chaque année par le Premier ministre et les membres du cabinet fédéral pour permettre au public de poser des questions et d'obtenir des réponses concernant la politique gouvernementale.

## Groupes de consultation

**Acteurs responsables : Comités, ministres**

**Niveau de participation : Consulter**

Les comités parlementaires ou le pouvoir exécutif peuvent organiser des discussions avec des groupes de consultation démographiquement diversifiés sur des propositions législatives précises ou dans le cadre d'études sur des questions d'intérêt. Ces groupes peuvent aider à révéler les principales préoccupations du public au sujet de la question concernée et à évaluer l'opinion publique sur des réformes proposées.



### En pratique

**Analyse des bénéficiaires sous l'angle de l'égalité de genre sur le Programme d'aide publique, Sainte-Lucie (Consulter) :**

Dans le cas d'efforts pour créer une plateforme de protection sociale prenant l'égalité de genre et la sensibilité aux enfants pour principes centraux, le Ministère de la Transformation sociale, le Gouvernement local et l'Autonomisation des communautés a travaillé avec l'ONU Femmes pour réaliser une analyse du Programme d'aide publique par le biais de groupes de consultation afin de proposer des modifications des lois concernées.

## Audiences et témoins devant des comités ou soumissions

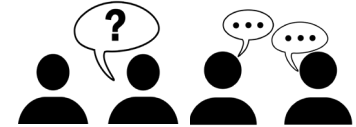
**Acteurs responsables :** Comités

**Niveau de participation :** Consulter, Impliquer

Le public peut être invité à témoigner devant un comité et à contribuer sur la question faisant l'objet du débat. Cela est possible lorsque le comité élabore ou révisé une proposition législative ou lorsqu'il mène une étude sur une question prioritaire. Le comité peut proposer les témoins ou faire une invitation ouverte pour permettre au public de communiquer son intérêt à témoigner. Dû à des questions pratiques, le comité limite et définit généralement la liste finale des témoins.

### En pratique

Témoins devant un comité, Chambre des communes du Canada (Impliquer) : Les témoins sont sélectionnés par le comité concerné de la Chambre des communes, mais lors des assemblées publiques, les comités réservent souvent un moment durant lequel les membres du public peuvent poser des questions ou faire des commentaires sans avoir à prévoir une intervention à l'avance et de manière officielle.



### Témoins devant un comité, Congrès du Chili

(Impliquer) : Les témoins sont sélectionnés par le comité concerné, et les personnes intéressées peuvent s'inscrire auprès du secrétariat du comité pour exprimer leur souhait de participer ou d'assister aux délibérations.

### Journées thématiques, Chambre des députés du Chili

(Impliquer) : Journées pour lesquelles un thème est défini par un comité pour fournir un espace d'interaction entre les parlementaires et le public; chaque comité doit organiser deux journées thématiques par année législative.

### Projet Parlementaire pour une journée, Assemblée nationale de l'Équateur

(Impliquer) : Projet par lequel on invite à une citoyenne ou un citoyen à participer à la réunion d'un comité sans droit de vote, mais avec une période de temps réservé pour son intervention.

### Consultations citoyennes sur les projets de lois, Assemblée nationale du Nicaragua

(Consulter) : Consultations citoyennes dirigées par un comité, mécanisme obligatoire une fois approuvé par le comité; les résultats contribuent au travail du comité sur le sujet.

## Assemblées ou jurys des citoyens

**Acteur responsable :** Cabinet, parlement

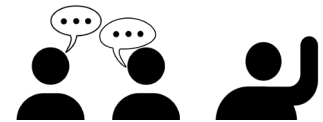
**Niveau de participation :** Impliquer, habiliter

Une assemblée ou un jury des citoyens est un jury de citoyennes et citoyens démographiquement équilibrés et sélectionnés de manière aléatoire pour étudier une question en détail, discuter de différentes perspectives sur la question et recommander un plan d'action ou élaborer leurs propres solutions pour traiter le problème. Ses résultats peuvent être contraignants ou non.



Jurys de citoyens, Centro Jefferson

### En pratique



### L'Assemblée des citoyens sur la réforme électorale, Assemblée législative de l'Ontario, Canada

(Habiliter) : Une assemblée de citoyennes et de citoyens sélectionnés aléatoirement (un par circonscription électorale) a examiné le système électoral et fait des recommandations sur une réforme présentée lors d'un référendum provincial.

## Bureaux de circonscription et semaines de circonscription

**Acteurs responsables : Parlementaires**

**Niveau de participation : Impliquer**



Les parlementaires peuvent prévoir une date et une heure auxquelles leurs électrices et électeurs peuvent se rendre à leur bureau de circonscription ou l'appeler pour lui faire part de ses préoccupations. Les parlements peuvent également allouer un budget de déplacements aux parlementaires pour leur permettre de se déplacer entre leur circonscription et la capitale, et au sein de leur circonscription, afin d'atteindre toutes celles et tous ceux qui ne peuvent pas se rendre au bureau de circonscription, grâce au concept de bureaux de circonscription éphémères. Les parlements peuvent mettre en place des mesures pour garantir que ces bureaux fonctionnent de façon non partisane, en tant qu'extension du parlement et non d'un parti politique, afin d'être des espaces ouverts à toutes et à tous. Certains parlements prévoient également des semaines durant lesquelles le travail parlementaire est suspendu afin que les parlementaires puissent se concentrer sur leurs fonctions de représentation dans leur circonscription.

**Semaine de circonscription, Chambre des députés du Chili (Impliquer)** : Dernière semaine de chaque mois, durant laquelle les parlementaires retournent dans leur circonscription pour rencontrer le public et discuter des problématiques et préoccupations, conformément aux règlements parlementaires.

**Indemnité de représentation des membres, Congrès des États-Unis d'Amérique (Impliquer)** : Les membres du Congrès disposent d'une indemnité pour les frais de personnel, de fonctions officielles et de courrier, pour remplir leurs fonctions de représentation; ces fonds ne doivent pas être utilisés pour des frais personnels ou relatifs à une campagne.

**Semaine de représentation, Congrès du Pérou (Impliquer)** : Cinq jours ouverts de chaque mois, durant lesquels les parlementaires retournent dans leur circonscription pour traiter les plaintes et faciliter la médiation entre le public et les institutions publiques, conformément aux règlements parlementaires.

**Bureaux de circonscription, Parlement de Trinité-et-Tobago (Impliquer)** : Les membres du Parlement ont un budget pour établir un bureau de circonscription, lequel doit être attrayant pour les gens de toute allégeance politique et situé dans un espace accessible; un budget pour des sous-bureaux peut également être attribué dans les circonscriptions dont la population est grande et dispersée géographiquement.

### En pratique

**Bureaux de circonscription éphémères, Parlement du Canada (Impliquer)** : Bureaux de circonscription temporaires établis pour une période limitée par un membre du Parlement afin de faciliter l'interaction avec le public et de permettre des activités de sensibilisation.



[Guide de gestion de la représentation politique, Congrès du Pérou](#)

[Guide pour les parlementaires : communiquer avec un public en détresse, Congress Foundation](#)

## Conventions de partis politiques, réunions de politiques et associations de circonscription

**Acteurs responsables : Partis politiques, parlementaires**

**Niveau de participation : Impliquer**



Les conventions de partis politiques peuvent servir plusieurs objectifs mais ont généralement lieu pour élire un dirigeant et pour débattre et valider des plateformes politiques. Un parti politique peut entreprendre des efforts pour augmenter la participation de ses membres et d'autres

citoyennes et citoyens dans l'élaboration de sa plateforme électorale. Les parlementaires peuvent également mener des réunions de politiques régulières dans leur circonscription, en collaboration avec leur association de circonscription.

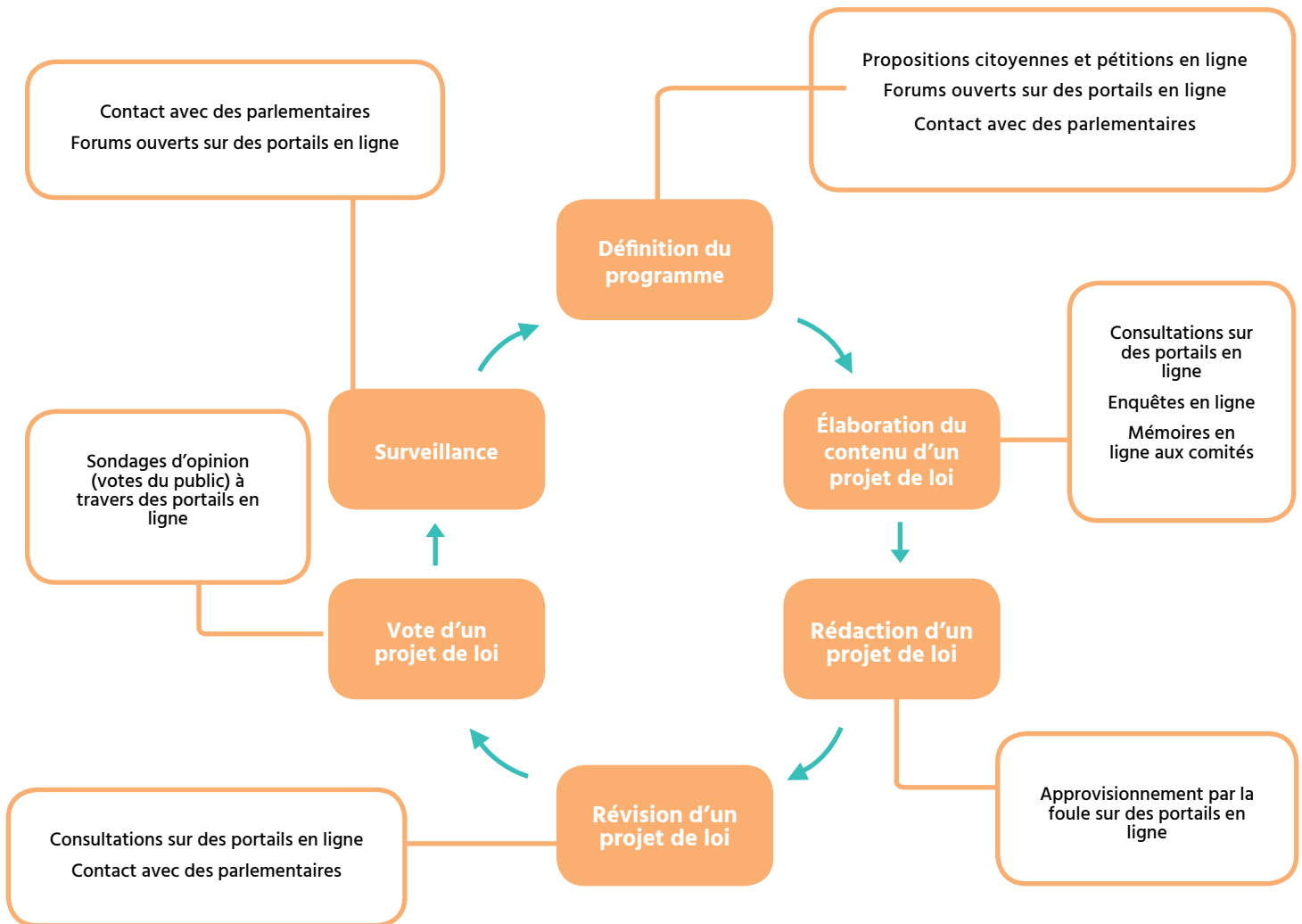


[Meilleures pratiques pour des partis efficaces : trois modules de formation pour les partis politiques, Institut national démocratique](#)

# Outils numériques

Plusieurs des formes de participation susmentionnées sont plus accessibles grâce à des mécanismes numériques, et de nouveaux outils ont été développés pour recueillir et synthétiser d'importantes contributions citoyennes, à l'aide d'algorithmes

permettant d'identifier des éléments communs parmi une multitude de commentaires. Les outils numériques peuvent également permettre au public de participer de manière anonyme pour éviter les risques de représailles.





## Propositions citoyennes et pétitions en ligne

**Acteur responsable : Parlement**

**Niveau de participation : Impliquer**

Les parlements peuvent adopter des procédures pour gérer la réception de propositions législatives du public et leur présentation en plénière. La soumission de ces propositions par un processus électronique peut également faciliter le partage d'information, tout en cohabitant avec des pratiques permettant leur soumission sur papier afin de garantir que ce processus inclue celles et ceux qui n'ont pas accès aux outils numériques. Ces procédures comprennent généralement des critères pour la présentation de propositions citoyennes en sessions plénières, exigeant par exemple l'approbation d'un ou d'une parlementaire ou plus et/ou un certain nombre de signatures de soutien du public.

### En pratique

#### Pétitions électroniques, Chambre des communes du

Canada (Impliquer) : Plateforme en ligne pour créer des pétitions électroniques présentées à la Chambre des communes et déposées en vue d'une réponse du Gouvernement, suivant un processus pour obtenir le soutien du public et du Parlement.

#### Initiatives citoyennes, Assemblée législative du Costa Rica

(Impliquer) : Proposition législative écrite par le public avec le soutien technique du Bureau de participation citoyenne; soutien de 5 % des votants inscrits nécessaire pour une présentation à l'Assemblée.

#### Propositions législatives, Assemblée nationale de

l'Équateur (Impliquer) : Propositions législatives présentées par la société civile avec la signature d'au moins 0,25% des citoyennes et citoyens enregistrés pour vote ou 1% dans le cas d'une réforme électorale; les propositions peuvent être soumises en ligne sur le site web de l'Assemblée nationale.

#### Initiatives citoyennes, Assemblée nationale du Panama

(Impliquer) : Propositions législatives écrites par le public, présentées à la Direction nationale pour la promotion de la participation citoyenne; les propositions peuvent présenter un objet de réglementation avec une explication, ou être faites sous forme de projets de loi.



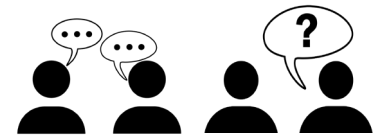
[www.change.org](http://www.change.org)



## Portails en ligne et applications mobiles

**Acteur responsable : Parlement**

**Niveau de participation : Consulter, impliquer**



Les portails en ligne et les applications mobiles peuvent être des outils utiles pour héberger différents mécanismes de participation électronique et pour partager le travail des parlements dans un langage simple. Les différentes fonctions de ces plateformes leur permettent d'être utiles à différentes étapes du processus législatif. Pour contribuer à l'étape de définition du programme, le public peut utiliser des forums ouverts et des événements ou conversations en ligne pour présenter ses préoccupations concernant n'importe quel sujet et proposer des solutions. Des fonctions d'approvisionnement par la foule peuvent également être intégrées pour permettre des contributions directes à l'élaboration de projets de loi, accompagnées de fonctions interactives permettant de soumettre des questions aux comités ou aux sessions plénières durant leur diffusion en direct. Enfin, les fonctions de sondage d'opinion permettent aux utilisateurs d'exprimer leur avis sur des projets de loi proposés ou des problématiques.

### En pratique

**Délibération et interaction publique, Législature de la ville de Buenos Aires (Consulter)** : Initiative passée de la législature de la ville en collaboration avec une ONG, utilisant le logiciel libre **DemocracyOS** pour permettre au public de classer les projets de loi dans l'ordre de priorité et de commenter les 3 plus populaires; ces 3 projets de loi prioritaires ont fait l'objet d'un débat en plénière et d'un vote au Parlement.

**Portail « e-Democracia », Congrès du Brésil (Impliquer)** : Portail en ligne offrant un espace au public pour discuter de sujets législatifs en ligne ou commenter des propositions législatives spécifiques. Les parlementaires peuvent consulter les opinions de la population régulièrement sur ce portail.

**« Senador Virtual », Sénat du Chili (Consulter)** : Portail en ligne présentant au public certains projets de loi faisant l'objet de débats au Sénat et lui permettant de voter sur des projets de loi entiers ou sur des aspects précis de chaque projet de loi, tout en soumettant des commentaires.

**« Mi Senado », Sénat de Colombie (Consulter)** : Application mobile permettant au public de communiquer avec les parlementaires, de contrôler leur assiduité, de visionner les programmes des plénières, les projets de loi et les sessions en direct, de voter sur les projets de loi proposés, et de voir les résultats en temps réel et présentés en sessions plénières.

**Projet Madison : plateforme législative d'approvisionnement par la foule, OpenGov Foundation, États-Unis (Impliquer)** : Outil libre expérimental permettant au public d'accéder à une loi en cours de rédaction, d'écrire des commentaires, d'annoter des parties précises du contenu et d'interagir avec d'autres participants dévoués.

**Soutenir la budgétisation participative avec un site web et une application mobile, Institut ouvert des Caraïbes et École Mona de commerce et de management, Université des Indes occidentales, Jamaïque (Impliquer)** : Projet pilote pour étendre l'implication du public dans l'affectation, le suivi et la surveillance des fonds de développement des circonscriptions à travers un site web et une application mobile démontrant les affectations budgétaires et permettant de voter sur les allocations proposées.

**Forums législatifs virtuels, Congrès du Pérou (Consulter)** : Mécanisme en ligne à travers lequel le public et les institutions peuvent soumettre leurs opinions ou suggestions concernant les projets de loi analysés par les comités permanents.

**Application mobile « De Nationale Assemblée », Assemblée nationale du Suriname (Consulter)** : Application mobile facilitant l'accès aux informations parlementaires et la transmission de retours aux membres de l'Assemblée nationale.

**« ParlView », Parlement de Trinité-et-Tobago (Impliquer)** : Service de webdiffusion des délibérations parlementaires en direct permettant au public de poser des questions aux secrétaires de comité durant les audiences publiques.



## Contact électronique avec des parlementaires

**Acteurs responsables : Parlementaires**

**Niveau de participation : Impliquer**

Par le biais de courriers électroniques et de sites web personnels, les parlementaires peuvent ouvrir un dialogue avec le public sur des sujets de préoccupation, orientant la définition des programmes ou les contributions à une loi

spécifique. Cette relation peut être gérée plus efficacement grâce à une technologie adaptée, comme un logiciel de gestion des cas.



[Conseils pour les sites web des représentants élus, Samara](#)

[Rendre les parlementaires plus numériques, Doteveryone](#)

## Mémoires en ligne aux comités

**Acteurs responsables : Comités**

**Niveau de participation : Impliquer**

Le public peut avoir l'opportunité de soumettre des mémoires aux comités lorsqu'ils étudient des questions ou des projets de loi spécifiques. Cela peut être utile si des témoins sont dans l'incapacité de se rendre physiquement à une réunion de comité. Les mémoires peuvent également permettre une participation plus effective des témoins. Ils sont généralement transmis aux membres des comités afin de faire l'objet d'une discussion, avant d'être archivés de manière permanente.

### En pratique

Présenter des mémoires à la Chambre des communes,

Chambre des communes du Canada (Impliquer) :

Soumission écrite par le public ou une organisation et apportant des opinions, commentaires et recommandations sur un sujet étudié par un comité parlementaire.



## Consultations en ligne

**Acteurs responsables : Comités, parlementaires**

**Niveau de participation : Consulter**

Les enquêtes en ligne peuvent être un outil utile pour permettre aux comités de connaître l'opinion du public dans le cadre d'une étude, d'élaborer le contenu d'un projet de loi ou de renforcer la compréhension qu'ont les parlementaires de l'opinion publique. Ces enquêtes peuvent également être menées par e-mail ou par téléphone lorsque cela est plus pratique pour le public.

### En pratique

Consultation électronique, Chambre des communes du Canada (Consulter) :

Consultation électronique par le Comité spécial sur la réforme électorale dans le cadre d'une étude.

Enquêtes en ligne, Gouvernement du Mexique

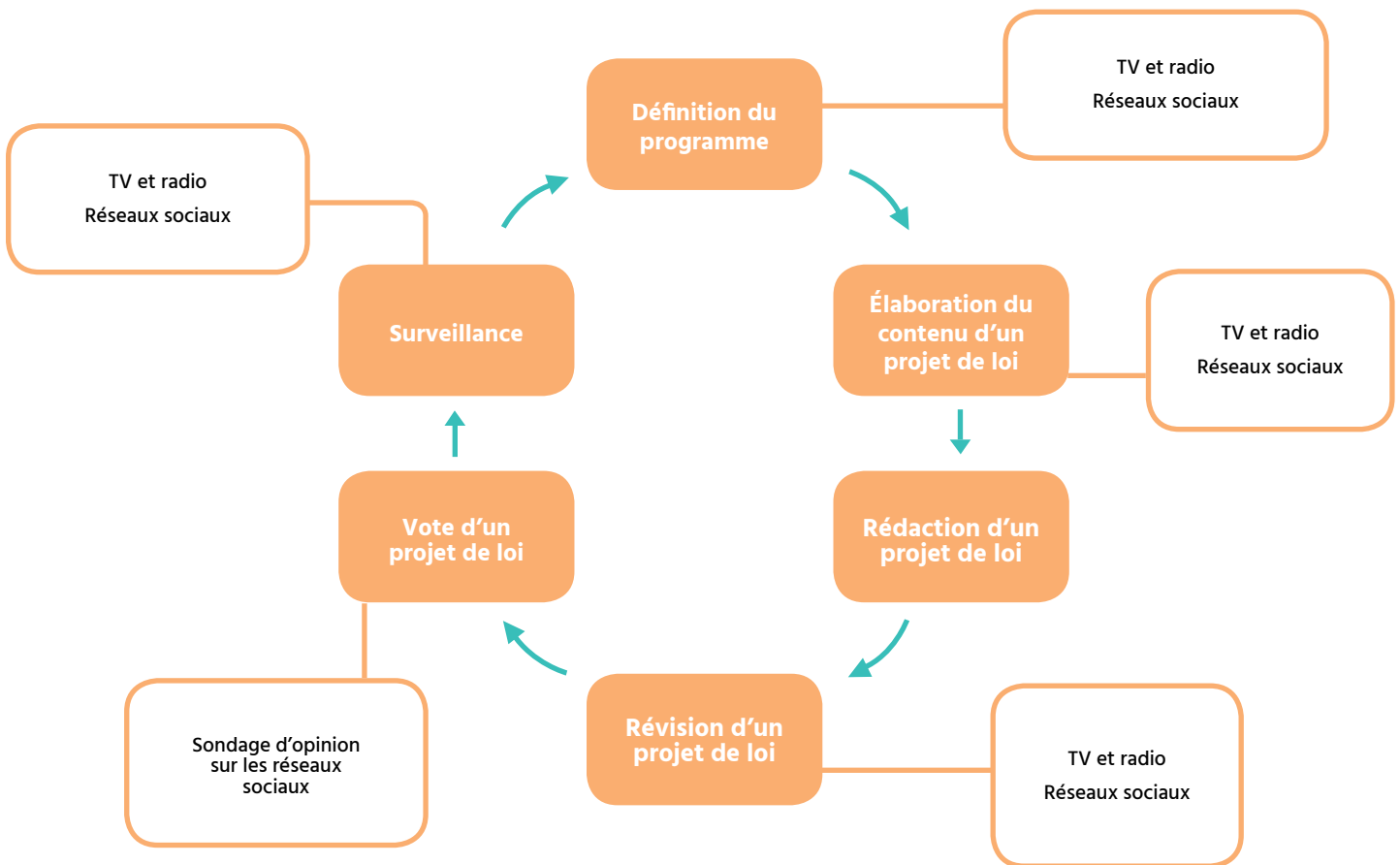
(Consulter) : Enquêtes en ligne élaborées par le Gouvernement mexicain pour connaître l'opinion publique sur des questions prioritaires, dont des sujets d'avant-projets de loi.



# Médias traditionnels et réseaux sociaux

Les médias traditionnels comme la télévision et la radio, et les plateformes de réseaux sociaux comme Facebook, Twitter, Instagram, YouTube et Snapchat, permettent également au public

de s'engager dans le processus législatif. Le schéma suivant donne un aperçu des niveaux où des médias spécifiques peuvent être utiles dans ce processus.



## Réseaux sociaux

**Acteurs responsables :** Parlementaires, comités, parlement

**Niveau de participation :** Consulter, Impliquer

Les plateformes de réseaux sociaux les plus couramment utilisées sont Facebook, Instagram, Twitter et Snapchat. Les parlementaires peuvent utiliser toutes ces applications pour interagir avec le public en ligne et pour répondre à ses questions. Facebook Live peut servir à organiser des « assemblées publiques » en ligne diffusées en direct, où les parlementaires peuvent recevoir les commentaires/questions du public en temps réel.



[Meilleures pratiques pour l'utilisation des réseaux sociaux par les parlementaires, ParlAmericas](#)

[Guide des médias sociaux à l'intention des parlements, Union interparlementaire](#)

[Au sujet des sondages sur Twitter](#)

[Sondages sur Facebook](#)



### En pratique

**Personnalisation des applications Facebook, Parlement européen (Impliquer) :** Les applications personnalisées sur la page Facebook du Parlement européen permettent aux utilisateurs d'accéder aux informations parlementaires et de discuter en ligne avec des membres du Parlement européen.

## Télévision et radio

**Acteurs responsables :** Parlementaires, parlement

**Niveau de participation :** Consulter, impliquer

Les parlementaires peuvent participer, pour leur propre compte ou en tant que membres d'un comité, à des émissions télévisées ou de radio où le public a l'opportunité d'appeler afin de poser des questions et d'interagir avec eux. Ces émissions peuvent être diffusées sur différents médias ou organisées par le parlement.



### En pratique

**Quality 100.7 FM, La Barbade (Consulter) :** Station de radio diffusant des séances parlementaires en direct et organisant des émissions dans lesquelles le public peut appeler afin de donner des retours au Parlement.

**Émissions de radio Avec vous toujours et Portes ouvertes, Assemblée nationale de l'Équateur (Impliquer) :** Émissions de radio dans lesquelles les citoyennes et citoyens peuvent discuter avec les parlementaires et recevoir de l'information au sujet des activités parlementaires.

**Gouverner avec le peuple, Présidence du Salvador (Impliquer) :** Émission de télévision et de radio dans laquelle la Présidente ou le Président du Salvador interagit avec le public pour discuter de certaines problématiques et de la politique nationale. Des ministres et fonctionnaires l'accompagnent pour apporter des réponses exactes sur certains sujets.

# Exploration des modèles de cocréation

Cocréer des solutions avec le public est une méthodologie de collaboration émergente favorisée par le **Partenariat pour un gouvernement ouvert** pour la résolution de problèmes et l'élaboration de politiques au sein de la branche exécutive du gouvernement. Certains parlements ont adopté cette méthodologie dans leur processus de définition de programme, en particulier pour les questions de transparence, de responsabilité, de participation citoyenne et d'éthique, afin de cocréer des plans d'action avec des organisations de la société civile et de renforcer la confiance du public envers le parlement. Ce type de collaboration peut également servir à l'élaboration de réformes parlementaires pour la participation citoyenne ou d'une stratégie d'engagement citoyen précise. Les parlements peuvent également envisager la méthodologie de cocréation dans d'autres étapes du processus législatif.

Une cocréation efficace requiert un engagement rapide et direct des parties prenantes pour la co-élaboration du processus, la prise de décisions conjointe et le suivi conjoint des impacts des décisions ou des résultats émergeant de la cocréation. Un processus de cocréation peut également inclure une participation citoyenne plus étendue, allant au-delà du groupe de parties prenantes initial, à travers des consultations bidirectionnelles plus larges. Ce qui suit est un résumé des étapes à suivre pour entreprendre un processus de cocréation favorisé par les **Normes de participation et de cocréation du Partenariat pour un gouvernement ouvert**, adaptées pour les acteurs parlementaires :

## En pratique

**Plan d'action pour un gouvernement ouvert, Congrès du Chili (Collaborer)** : Plan d'action national pour l'ouverture législative cocréé par le Congrès et des organisations de la société civile.

**Plan d'action pour un congrès ouvert et transparent, Congrès de Colombie (Collaborer)** : Plan d'action national pour l'ouverture législative cocréé par le Congrès, des organisations de la société civile, des entités gouvernementales nationales et des organisations internationales.

**Plan d'actions prioritaires pour l'ouverture législative, Assemblée législative du Costa Rica (Collaborer)** : Engagement sur l'ouverture législative (#8) dans le Plan d'action pour un gouvernement ouvert cocréé par le Congrès et des organisations de la société civile.

**Plan d'action pour le Partenariat pour un gouvernement ouvert de l'Assemblée nationale, Assemblée nationale de la France (Collaborer)** : Plan d'action pour l'ouverture législative cocréé par l'Assemblée nationale et des organisations de la société civile avec la contribution des citoyennes et citoyens.

**Conseil parlementaire permanent sur la gouvernance ouverte et transparente, Parlement de Géorgie (Collaborer)** : Conseil permanent composé de la présidente ou du président du Parlement, d'un membre du Parlement par parti politique et d'une représentante ou d'un représentant des membres indépendants, chargés de cocréer, co-exécuter et co-surveiller les plans d'action pour l'ouverture législative en partenariat avec un groupe consultatif de la société civile et des organisations internationales.

**Plan d'action pour un parlement ouvert, Congrès du Guatemala (Collaborer)** : Plan d'action national pour l'ouverture législative cocréé par le Congrès et des organisations de la société civile ayant formé l'Alliance pour un congrès ouvert.

**Plan d'action pour un parlement ouvert, Congrès du Paraguay (Collaborer)** : Plan d'action national pour l'ouverture législative cocréé par le Congrès et des organisations de la société civile ayant formé l'Alliance pour un parlement ouvert - Paraguay.

## 1- Annoncer le processus de cocréation

- Publier les informations sur le processus de cocréation sur le site web du parlement, y compris le point de contact et une bibliothèque fournissant une archive du sujet en question.
- Communiquer des informations sur le sujet traité aux parties prenantes pour garantir qu'elles sont informées et préparées à participer au processus.
- Faciliter un mécanisme permettant de communiquer de manière plus directe avec les parties prenantes pour répondre aux questions concernant le processus.

## 2- Créer un forum multipartite pour surveiller le processus et encourager la co-adhésion

- Créer un forum composé d'une représentation parlementaire et non gouvernementale égale se réunissant régulièrement en personne ou à distance.
- Désigner des représentantes et représentants ou une entité parlementaire dans le forum, ayant l'autorité d'adopter des propositions ou de présenter des propositions au parlement.
- Sélectionner des représentantes et représentants non gouvernementaux à travers un processus juste et transparent.
- Élaborer en commun les tâches, l'adhésion et la gouvernance du forum (ex. : fréquence des réunions, définition du programme, comment les décisions sont prises, comment les conflits sont gérés, niveau de détails des comptes-rendus, etc.).
- Pour plus d'informations, consulter **Créer et gérer un forum multipartite du Partenariat pour un gouvernement ouvert**.

## 3- Permettre une participation citoyenne plus large

- Élaborer une méthodologie adéquate pour une participation citoyenne plus large comprenant une combinaison adaptée de réunions ouvertes et d'engagement en ligne, impliquant des groupes de tout le pays (le cas échéant), tenant compte de stratégies d'inclusion des groupes traditionnellement marginalisés, et ouverte pour une durée adéquate.
- Informer le public sur les opportunités de participation suffisamment à l'avance.
- Mener des activités de sensibilisation pour augmenter la participation.
- Exécuter la méthodologie pour l'engagement conçue en documentant le processus et en faisant part des informations recueillies au forum multipartite.

## 4- Prendre des décisions conjointes

- Communiquer de manière proactive et faire des rapports sur les décisions, activités et résultats au parlement et au public.
- Permettre aux parlementaires de discuter avec d'autres membres du forum multipartite au sujet des priorités parlementaires et de la faisabilité politique de l'adoption des actions proposées par le public/la société civile.
- Réviser les décisions rédigées avec le forum multipartite, discuter des commentaires, incorporer les décisions définitives et exprimer clairement le raisonnement derrière ces dernières.

## 5- Contrôler l'exécution

- Organiser des réunions du forum multipartite pour surveiller l'exécution des décisions et pour délibérer sur la manière de résoudre tout problème.
- Établir un rapport d'évaluation.

# Cadre réglementaire pour la participation citoyenne

Il convient de tenir compte de la nature juridique du droit citoyen à participer au processus décisionnel législatif lors de l'élaboration d'une stratégie prévue à cet effet. Ce droit peut provenir directement de la constitution ou découler d'un autre droit constitutionnel, et il peut être exécutoire ou non. Il peut également être renforcé par la législation et les réglementations régissant la participation citoyenne au processus législatif.

En Amérique et aux Caraïbes, les cadres réglementaires qui comprennent des règlements parlementaires régissant la participation citoyenne au processus législatif se limitent généralement aux initiatives législatives soumises par le public et aux consultations des comités parlementaires. Un graphique présentant une analyse comparative de ces cadres réglementaires a été élaboré dans la publication **Cadres réglementaires pour la participation citoyenne au processus législatif en Amérique et dans les Caraïbes**.

Les organisations de la société civile de la première réunion de cocréation pour élaborer cette trousse d'outils ont encouragé l'adoption de législations et de réglementations pour garantir davantage l'engagement citoyen dans le processus législatif et pour établir des règlements et des procédures pour cet engagement. Une législation renforçant le droit exécutoire de participation citoyenne requerrait l'adoption de réglementations et serait plus difficile à modifier. Elle encouragerait le parlement à intégrer la participation citoyenne au processus législatif et à la rendre obligatoire dans certains cas. Des réglementations correspondantes pourraient clarifier les niveaux et les mécanismes auxquels le public pourrait contribuer, déterminer qui est responsable de gérer les processus d'engagement et clarifier comment les contributions doivent être prises en compte.

En explorant cette question, les parlementaires, le public et la société civile doivent se poser les questions suivantes<sup>7</sup> :

**Un instrument régissant** les consultations publiques doit-il être juridiquement contraignant (loi ou réglementation), ou un instrument plus "doux", comme un code de conduite, est-il plus adapté ?

**Une obligation aux consultations** publiques doit-elle impliquer uniquement les lois, d'autres actes juridiques de portée générale, ou tout autre document de politique publique ?

**Une obligation aux consultations** publiques doit-elle dépendre des organes exécutifs (consultations durant le processus de rédaction) ou également des organes législatifs (consultations après la soumission du texte au parlement) ?

**Est-il nécessaire** d'introduire un cadre de consultations minimal et plus large ?

**Est-il nécessaire et justifié** de prévoir des exceptions à cette obligation aux consultations publiques ?

**Quelles sanctions** suite au non-respect de l'obligation aux consultations reflètera correctement la nature juridique d'un instrument choisi pour régir la participation publique ?

**Qui est l'autre** partie lors des consultations ? Ces dernières doivent-elles être ouvertes aux organismes de droit privé commerciaux (entreprises) ou uniquement au public et aux organisations de la société civile, y compris aux groupements d'employeurs ?

<sup>7</sup> Extrait de *Participation citoyenne au processus législatif : une courte excursion à travers les meilleures pratiques européennes (2008)*, Centre européen de droit à but non lucratif





Secrétariat international de ParlAmericas  
710 - 150 rue Wellington, Ottawa, Ontario, K1P 5A4, Canada  
Téléphone : + 1 (613) 594-5222 | Télécopieur : + 1 (613) 594-4766  
[www.parlamericas.org](http://www.parlamericas.org) | [info@parlamericas.org](mailto:info@parlamericas.org)

